

2 février 2000

00.111

Interpellation Roland Debély

Désenchevêtrement des tâches et des charges

Lors des débats sur la péréquation financière intercommunale, la nécessité ou non de la consultation des communes a été longuement discutée.

Le deuxième volet du nouveau paysage financier des collectivités publiques neuchâteloises est celui du désenchevêtrement des tâches et des compétences.

Nous demandons que cet objet soit mis en consultation avant qu'il soit examiné par le Grand Conseil.

L'urgence est demandée.